a fait avec respect une statue de Kouan-yin p'ou-sa qui délivre de peine. Le sous-préfet de la sous-préfecture de Kin-hiang 1, dans l'arrondissement de Yen, souhaite d'obtenir la tranquillité et de revenir promptement chez lui 2.

Estampage 137 (Fig. 1400) 3.

La femme pure et croyante, dame Lieou, pour le bénéfice de ses ancêtres, tant hommes que femmes, de sept générations, a fait avec respect quatre statues d'A-mi-t'o (Amitâbha).

Estampage 138 (Fig. 1401) 4.

Che Mao, originaire de la sous-préfecture de San-yuan, d'une part, et dame Lieou, d'autre part, ont fait cela avec respect. Leur fils Po-t'ong, dont le nom de famille est Che, en compagnie de sa femme, a fait cela avec respect.

Estampage 139 (Fig. 1402) 5.

La disciple du Buddha, dame Kouo, femme de Ts'ouei Hiuan-piao, a fait avec respect une statue de Kouan-che-yin p'ou-sa (Avalokiteçvara Bodhisattva) qui délivre de peine.

Estampage 140 (non reproduit) 6.

Lieou Kin-jen 劉 金 人, pour le bénéfice de son fils défunt King-tcheng 敬貞 a fait avec respect et droiture une statue de Kouan-yin (Avalokiteçvara).

Estampage 141 (Fig. 1403) 7.

P'ou Kouang-che a fait avec respect une statue de Ti-tsang p'ou-sa (Ksiti-garbha Bodhisattva).

Estampage 142 (Fig. 1404) 8.

Wang Kiun-yi (originaire de la sous-préfecture) de Li-ts'iuan ⁹, dans l'arrondissement de Yong, pour le bénéfice de son père et de sa mère, a fait une statue de Mi-t'o (Amitâbha); cette œuvre méritoire est achevée ¹⁰.

- 1. La sous-préfecture de Kin-hiang existe encore sous ce nom (préfecture secondaire de Tsi-ning, province de Chan-tong).
- 2. Cette inscription est assez embarrassante; pour qu'elle fût pleinement intelligible, il faudrait qu'elle eût le sens suivant : « Le sous-préfet de la sous-préfecture de Kinhiang (nommé) Lieou T'ien-chou, parce qu'il a été banni (et en vue de revenir promptement de son exil) a fait une statue. »
 - 3. Cf. YFTKCWTM, 111, 28 b.
- 4. Cf. YFTKC WTM, 111, 27 b; KKL, 1x, 54 b (époque des T'ang).
 - 5. Cf. KKL, 50 b (époque des T'ang).

- 6. Cf. YFTKC WTM, III, 31 b.
- 7. Cf. YFTKC WTM, 111, 32 b, où le nom du donateur est mal lu.
- 8. Cf. YFTKCWTM, III, 21 a, où cette inscription est datée de la deuxième année tch'ouei-kong, quinzième jour du septième mois (9 août 686).
- 9. Aujourd'hui, sous-préfecture de ce nom (préfecture de Si-ngan, province de Chàn-si).
- 10. Au-dessous de cette inscription, on voit quatre statuettes qui en sont indépendantes; elles représentent quatre donateurs dont les noms sont inscrits respectivement au-dessous de chacune d'elles,